



LE POINT...ÉDITION SPÉCIALE

20 juin 2003

« Les spécialistes acceptent l'entente de principe sur le régime de retraite »

C'est dans une proportion de 98,7 % que les membres de notre Syndicat se sont prononcés en faveur de l'entente de principe sur le régime de retraite intervenue le 13 mars dernier avec l'entreprise. Cette très forte majorité indique votre satisfaction pour le travail accompli par notre comité de négociation et nous profitons de l'occasion pour remercier les membres du comité de leur bon travail. Dans les prochains jours, nous procéderons à la signature de l'entente avec l'entreprise.

Par ailleurs, nous tenons à vous remercier pour votre taux de participation élevé aux assemblées. 40% des membres ont exercé leur droit de vote, ce qui témoigne d'un très bon niveau de mobilisation. Félicitations à nous tous !

Notre participation aux assemblées du Syndicat est l'acte concret le plus important que nous puissions accomplir pour démontrer à l'Employeur notre mobilisation et obtenir son respect. Nous comptons donc sur vous pour l'assemblée générale régulière qui se tiendra cet automne.

Syndicalement vôtres,

Julie Cloutier,
Présidente

Daniel Rose,
Secrétaire général